



## Besoin d aide svp pour ma fille

Par **vincent**, le **16/02/2010** à **21:45**

Bonjour,

Je suis divorcé, et ma fille de 8ans vie avec sa maman.

Mes deux autres enfants plus agés vivent avec moi, car ils en avaient le choix.

J ai déjà signalé des faits inquiétant relatés par ma fille au juge des enfants, qui a de suite fait intervenir un service d assistantes sociales. Le souci c est qu elles prennent rdv avant de visiter dans les conditions où ma fille vie.

Récemment un autre incident a eu lieu, avec maintenant intervention de la force de l ordre pour arrêter une bagarre due à l alcool. En effet mon ex femme et son ami boivent plus que de raison. Mais celà est difficile à prouver. Ma fille a était evacué dans un premier temps par la force de l ordre, pendant qu il dressait un procès verbal, avec prise de photo. Ma fille a était rendue à sa mère après cette petite enquête.

Je suis vraiment inquiet maintenant, et ça me fait souffrir de la savoir au centre d un foyer comme celui ci.

J ai pensé un instant ne pas la rendre après un week end avec moi, mais je sais que je serais hors la lois. Dites moi que faire pour que je puisse la sortir de ce contexte, qui ne peu convenir à une petite fille de 8 ans.

merci